VILLE DE FONDETTES
AU CŒUR DU VAL DE LOIRE

Cédric de OLIVEIRA
Maire de Fondettes

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal

Fondettes, le 10 mai 2022

Objet : Convocation à la réunion du conseil municipal – envoi dématérialisé
Pièces jointes : Note explicative de synthèse (L.2121-12 CGCT) et pièces annexes communiquées aux élus par voie dématérialisée

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le **19 mai 2022 à 20 heures** à la mairie dans la salle du conseil municipal, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance**.**

Ordre du jour

- Désignation des secrétaires de séance

FINANCES LOCALES

1. Présentation du pacte fiscal et financier métropolitain 2022-2026
2. Approbation des charges transférées à la Métropole
3. Demande de fonds de concours de droit commun à la Métropole
4. Acceptation d'un don pour les œuvres culturelles
5. Admission en irrécouvrable
6. Annulation de créance
7. Décision modificative n°1 sur le budget 2022

COMMANDE PUBLIQUE

8. Avenant n°2 au lot n°2 – Infrastructures diverses et éclairage – du marché d'aménagement des abords du centre aquatique aux Grands Champs

Hôtel de ville
35 rue Eugène Goüin - CS 60018 – 37230 Fondettes
☎ 02 47 88 11 11 / **Fax** : 02 47 42 29 82 / **Courriel** : mairie@fondettes.fr
www.fondettes.fr

9. Avenant n°2 au lot n°3 – Espaces verts – du marché d'aménagement des abords du centre aquatique aux Grands Champs

10. Groupement de commandes pour l'achat d'outillage et de matériel de quincaillerie

↳ DOMAINE ET PATRIMOINE

11. Autorisation de travaux pour le remplacement des chalets du centre de loisirs La Mômerie

12. Acquisition des parcelles cadastrées YC 157 et 158 sises au lieu-dit La Grande Varenne de Vallières

↳ FONCTION PUBLIQUE

13. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

14. Création d'un Comité social territorial commun entre la commune de Fondettes et le Centre communal d'action sociale et fixation des modalités de représentation

↳ INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

15. Charte d'engagement entre la Ville de Fondettes et la Société Protectrice des Animaux pour l'accueil d'animaux à l'Arboretum

• Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal

• Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire de Fondettes
Cédric de OLIVEIRA

Direction Générale des Services
Service des Assemblées
Dossier suivi par Dominique HAUDIQUET
☎ 02 47 88 11 02
Courriel :assemblees@fondettes.fr
Réf. : W/CM20220519